



Assistant de surveillance pénitentiaire (H/F/X) – CONTRACTUEL DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR ou CARTE D'ACCÈS

SPF Justice – DG EPI

CONTENU DE LA FONCTION

En tant qu'assistant de surveillance pénitentiaire, vous veillez à un cadre de vie sûr et humain pour les détenus, vos collègues et les visiteurs, et ce, dans le respect de tous et dans un cadre légal clair. En cohérence avec la vision de l'administration pénitentiaire, vous contribuez à ce que la détention ait du sens et soit orientée vers la réinsertion des détenus dans la société.

Vous encadrez les détenus et veillez à une bonne organisation de leur vie quotidienne au sein de la prison, notamment en réalisant les tâches suivantes :

- Vous accueillez les détenus et les informez sur leur unité de vie;
- Vous répondez à leurs questions et les transmettez aux services responsables;
- Vous êtes à l'écoute des détenus et faites preuve d'empathie;
- Vous apportez une assistance dans les moments de crise;
- Vous distribuez les repas, le courrier, les vêtements...;
- Vous encadrez les visites, le préau et autres activités;
- Vous veillez aux activités particulières de certains groupes de détenus comme les personnes atteintes de troubles psychiques.

Vous veillez à l'ordre et à la sécurité au sein de la prison, notamment en réalisant les tâches suivantes :

- Vous contrôlez l'accès des détenus, des collaborateurs et des visiteurs;
- Vous participez à l'observation et l'encadrement des détenus (p. ex. durant la visite, le sport...);
- Vous procédez à la fouille des détenus et à l'inspection de l'espace de séjour;
- Vous rédigez des rapports sur les événements suspects et les infractions;
- Vous vous chargez de l'inspection des dispositifs de sécurité et du signalement des pannes;
- Vous contrôlez des systèmes d'appel et de caméras, des portes électriques...
- Vous travaillez en services du matin, de l'après-midi ou de nuit ainsi que le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Au cours de la première année, vous suivez des formations et acquérez une grande expérience pratique. Plusieurs évaluations auront lieu durant cette période. Au terme de cette première année, vous serez totalement opérationnel.

EMPLOYEUR

La Direction générale des Etablissements Pénitentiaires (DG EPI) fait partie du SPF Justice. La Belgique compte 34 prisons, situés dans l'ensemble des provinces et régions du pays. Au total, 9 500

personnes y travaillent. Travailler dans une prison signifie travailler à une société meilleure et plus sûre. 99 % des détenus retrouvent un jour la liberté.

La mission principale de la DG EPI est la mise en œuvre d'une détention conforme à la loi, significative, sûre et humaine visant à réintégrer la société.

Cela signifie:

- Assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées : détenus, personnels, partenaires de coopération et visiteurs ;
- Assurer une exécution humaine de la détention en limitant autant que possible les effets néfastes ;
- Préparer la réinsertion et le retour dans la société ;
- Travailler dans le respect de la réglementation en vigueur et du respect des droits et obligations des détenus.
- Un climat de détention stimulant nécessite un juste équilibre entre ordre et sécurité d'une part (gestion des risques) et soutien et orientation d'autre part (habitabilité).

La DG EPI doit agir de manière transparente et conformément à la Loi. Il est très important que le personnel accorde une grande attention à l'intégrité et agisse conformément aux normes et valeurs applicables, tout en se responsabilisant mutuellement. La communication et la collaboration sont au cœur de l'exécution des missions : avec les collègues et les superviseurs, mais aussi avec les détenus et leurs visiteurs.

Le **SPF Justice** offre à ses 23 000 collaborateurs un environnement professionnel agréable et une culture d'entreprise orientée vers le citoyen mais également vers ses propres collaborateurs. Ensemble, ceux-ci travaillent au quotidien pour une meilleure Justice.

PROFIL

Diplôme exigé à la date limite d'inscription:

- SOIT Vous disposez du diplôme requis : vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ;
- SOIT vous ne disposez pas du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur MAIS vous êtes en possession de la carte d'accès.

Compétences comportementales :

- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.
- Vous réagissez au stress en vous focalisant sur le résultat, en contrôlant vos émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique.

Attention ! Nous accordons une attention particulière à votre motivation ainsi qu'à une vision correcte du SPF Justice, de ses services et de la fonction. (x2)

Si votre motivation ne répond pas aux exigences de cette fonction, vous ne pourrez pas réussir cette sélection et ne serez pas repris dans la liste des lauréats.

Atouts:

- la connaissance de logiciels de bureautique (MS-Office, ...)
- la connaissance de langues étrangères (vu la grande diversité culturelle présente au sein des établissements pénitentiaires). Cependant, il n'est pas nécessaire d'être bilingue pour travailler
- au sein des établissements pénitentiaires bruxellois.
- bonnes aptitudes en communication écrite

OFFRE

Vous serez engagé comme Assistant de surveillance pénitentiaire sous contrat à durée déterminée avec le barème de traitement correspondant 20AP.

Traitement de départ minimum : 29.266,29 EUR (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises).

Primes et allocations supplémentaires:

- Allocation de désagrément (25 Eur net par mois)
- Une indemnité pour le travail du soir et de nuit ; une indemnité pour le samedi à 150%
- Une double rémunération pour les services effectués les dimanches et jours fériés
- Allocation pour prestations irrégulières (flexiprime)

Avantages:

- possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme (pour la région de Bruxelles)
- nombreuses possibilités de formations (à suivre durant les heures de travail)
- possibilité de souscrire à une assurance hospitalisation à des conditions avantageuses
- gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail avantages et réductions octroyés grâce à la carte Fed+
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- restaurant d'entreprise avantageux
- possibilité d'effectuer des heures supplémentaires à prendre en récupération
- 26 jours de congé par an et en plus 3 jours fériés, 2 jours de pont et possibilité de récupération des jours de congé entre Noël et le Nouvel An
- le système de la semaine de 36 heures est possible

Retrouvez toutes les informations (primes et allocations supplémentaires,...) et les avantages relatifs à un emploi dans l'administration sur BOSA (<https://bosa.belgium.be/fr>), le portail du personnel fédéral.

Conditions d'affectation:

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour exercer la fonction – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge
- jouir des droits civils et politiques
- avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée.

PROCEDURE DE SELECTION

Conditions de participation:

Vous ne serez admis à la sélection que si vous remplissez les conditions de participation (voir profil).

Interview :

L'entretien permet d'évaluer si vos compétences comportementales (voir la section "Profil") correspondent aux exigences du poste. Des questions sont également posées sur votre motivation, vos intérêts et votre affinité pour la fonction.

Vous réussissez si vous obtenez au moins 50 sur 100.

Et si vous avez réussi ?

Vous êtes contacté rapidement afin de vous offrir un contrat de travail.